

Procès-verbal du Conseil d'Établissement

Du jeudi 26 juin 2025

Membres du conseil d'établissement :

- Mme Allâtre, Proviseure, Présidente du Conseil d'Établissement
- M. Schorderet, Conseiller de Coopération et d'Action Culturelle
- Mme Raynal, Directrice de l'école primaire
- Mme Estienne, Directrice Administrative et Financière
- M. Ouriachi, Proviseur-adjoint
- Mme El Ahmad, représentante des élèves (1B)
- Mme Rahache, représentante des parents d'élèves
- Mme Decottignies, représentante des parents d'élèves
- M. Bonnetto, représentant du personnel enseignant du 2nd degré
- M. Brochot, représentant du personnel enseignant du 2nd degré
- M. Pierron, représentant du personnel enseignant du 1^{er} degré
- Mme Krgovic, représentante du personnel enseignant du 1^{er} degré

Invités :

- M. Pimenta, conseiller consulaire

Excusés :

- Mme Benain, vice-présidente du CVL
- M. Ryzvaniuk, représentant des élèves (Ter A)
- Mme Guichard, conseillère consulaire
- M. Le Moigne, conseiller consulaire

A 17h01, le quorum étant atteint (13 personnes présentes dont 12 membres sur quatorze), madame la proviseure, présidente du conseil d'établissement, déclare la séance ouverte et remercie les participants pour leur présence. Le nombre des votants s'élève à douze personnes.

Monsieur Pierron assurera le secrétariat de séance.

La Proviseure donne lecture de l'ordre du jour :

1. Adoption du procès-verbal du conseil d'établissement du 05 juin 2025.
2. Compte-rendu du conseil d'école du 12 juin 2025.
3. Bilan des projets, sorties et voyages 2024-2025.
4. Présentation du budget rectificatif 2025 n°1 pour avis.
5. Prévision d'effectifs et structure pédagogique 2025-2026 pour avis.
6. Prévision de voyages scolaires pour 2025-2026 pour avis.
7. Information sur les travaux prévus en été 2025.
8. Questions diverses.

1. Adoption du procès-verbal du conseil d'établissement du 05 juin 2025.

Madame la proviseure propose l'adoption du procès-verbal du conseil d'établissement exceptionnel du 05 juin 2025.

Nombre de votants : 12

0 abstention

0 vote contre

12 votes pour

Le procès-verbal de la séance du conseil d'établissement du 05 juin 2025 est adopté à l'unanimité.

2. Compte –rendu du conseil d'école du 12 juin 2025

(Annexe 1 – Procès-verbal du conseil d'école du 12/06/2025)

Madame Raynal, directrice du primaire, résume les échanges qui se sont tenus lors du second conseil d'école du 12 juin 2025. Lors du conseil d'école, le bilan de l'année 2024-2025 ainsi que les perspectives pour 2025-2026 ont été présentés. Aucun changement n'est prévu concernant le fonctionnement de l'établissement ou les projets pédagogiques.

En réponse aux préoccupations de certains parents sur la contagiosité de certaines maladies, notamment la gale, le protocole de signalement et de gestion des maladies contagieuses, tel que présenté en CHSCS, a été rappelé. Madame Raynal insiste sur le fait que la transmission de cette maladie est peu probable dans l'enceinte de l'école et ne peut se faire que suite à un contact prolongé peau à peau ou avec des tissus infestés (draps, canapés Etc.).

Par ailleurs, la question de la consommation de bonbons à l'école a été évoquée. Il a été convenu que, dans le cadre des anniversaires, seuls des bonbons emballés individuellement pourront être distribués, et uniquement à la sortie de l'école, afin de laisser aux parents le soin d'en autoriser ou non la consommation.

3. Bilan des projets, sorties et voyages 2024-2025.

Pour compléter le propos de Madame Raynal, Madame la proviseure et Monsieur Ouriachi présentent un bilan du fonctionnement pédagogique des classes du secondaire.

Un point de synthèse est présenté sur chacun des thèmes suivants (*Annexe 2 – Bilan de fonctionnement pédagogique 2025-2026*) :

1. Aide et accompagnement des élèves
2. Promouvoir l'excellence
3. Parcours citoyen
4. Parcours éducatif de santé
5. Parcours d'Éducation Artistique et Culturelle
6. Parcours Avenir
7. Éducation aux médias et à l'information
8. Voyages et sorties scolaires

Du point de vue de l'aide aux élèves, des tutorats a été mis en place dès le début de l'année scolaire pour les élèves en difficulté de la 5^{ème} à la terminale : 16 élèves au 1^{er} semestre et 10 au second ont été concernés par ce dispositif. On note un véritable engagement de la part des enseignants pour participer au dispositif.

D'autre part, deux personnels de la vie scolaire ont dispensé des heures d'aide aux devoirs auprès de certains élèves de 6^{ème}. Le dispositif sera renouvelé l'an prochain, l'objectif principal est surtout d'aider les élèves à acquérir les bonnes méthodes de

travail à l'entrée au collège.

Un dispositif d'aide en français existe également pour les élèves de collège issus du cursus bilingue. Ils bénéficient d'une heure de soutien en français, en petit effectif, en plus du volume horaire de français réglementaire.

Des groupes de besoins en français et en mathématiques pour les 6èmes et les 5èmes ont été mis en place selon les Instructions ministérielles, ce dispositif sera renouvelé à la prochaine rentrée. Madame la proviseure ajoute que l'horaire en mathématiques est renforcé au niveau 3^{ème} où tous les élèves bénéficient de 4 heures au lieu des 3,5 heures réglementaires, dont une heure en groupe à effectif réduit.

Des Plans d'Accompagnement Personnalisés sont mis en œuvre par le LFP pour les élèves qui souffrent de troubles de l'apprentissage ou de handicap. Environ trente élèves sont concernés au LFP. Ces dispositifs leur permettent de compenser leurs difficultés. Des aménagements adaptés peuvent être ainsi mis en place lors des examens.

Concernant le parcours éducatif de santé, Madame la proviseure souhaite faire appel à des intervenants extérieurs en 2025-2026 et signale que le lycée est en contact avec une clinique pluridisciplinaire qui pourrait constituer un partenaire intéressant pour l'établissement (psychologues, orthophonistes...).

Monsieur Ouriachi rappelle que les élèves sont systématiquement formés aux Gestes qui Sauvent en 5^{ème} et reçoivent obligatoirement la formation Premiers Secours Citoyens en seconde.

Concernant le bilan des voyages et sorties réalisées cette année, Madame Estienne tient à souligner le fait que sur la quasi-totalité des voyages scolaires les familles ont perçu le remboursement du trop-perçu. Un effort important a été réalisé par l'équipe d'intendance pour réaliser ces remboursements plus rapidement, ce qui est salué par la proviseure.

4. Présentation du budget rectificatif 2025 n°1 pour avis.

(Annexe 3 – Présentation du Budget rectificatif 2025 n°1.)

Mme Estienne explique que le Budget Rectificatif n°1 pour l'exercice 2025 a pour objectif d'ajuster les autorisations budgétaires initiales, en tenant compte des évolutions constatées au cours des deux premiers trimestres. Elle précise que ce BR1 présente une hausse des crédits de fonctionnement, notamment en raison de la signature d'un nouveau contrat triennal de gardiennage, ainsi que de la création de nouvelles lignes budgétaires dans le domaine éducatif (formation continue, transports).

Elle indique que, parallèlement, les dépenses d'investissement sont revues à la baisse de 3,2 M CZK, certains projets immobiliers étant reportés à 2026. Elle souligne également une baisse des recettes d'activité de 1,57 M CZK, entièrement compensée par des ajustements internes, permettant de préserver l'équilibre budgétaire.

Mme Estienne précise que l'excédent budgétaire est maintenu à 15 736 209 CZK. Toutefois, le niveau de trésorerie prévisionnel est en baisse significative, du fait d'un niveau d'investissement bien supérieur à celui de l'année précédente.

Elle complète en expliquant que malgré cette baisse de trésorerie, le Fonds de Roulement progresse (+7,1 %) et reste à un niveau satisfaisant, garantissant la stabilité financière de l'établissement.

Mme Estienne conclut en indiquant qu'une révision à la hausse est probable au Budget Rectificatif n°2, les effectifs de rentrée étant plus favorables que les projections initiales.

Monsieur Bonnetto, représentant des enseignants, s'inquiète de l'augmentation importante du coût du contrat de gardiennage. Madame Estienne explique que le coût horaire pratiqué depuis 2022 était très bas et que l'entreprise avait annoncé une hausse, compréhensible en raison de l'inflation. Un appel à concurrence commun entre le LFP, l'IFP et l'ambassade a été réalisé et le

prestataire le moins disant a été sélectionné.

Suite à la présentation de la Directrice Administrative et Financière, Madame la proviseure demande aux membres du conseil de donner leur avis sur le budget rectificatif n°1.

Nombre de votants : 12

3 abstentions

0 vote contre

9 votes pour

5. Prévision d'effectifs et structure pédagogique 2025-2026 pour avis.

(Annexe 4 – Structure pédagogique 2024-2025)

Madame Raynal présente les prévisions d'effectifs pour la rentrée 2025. Ces derniers dépassent très largement les prévisions, avec 133 élèves en maternelle et 284 en élémentaire (total : 417 pour l'ensemble du primaire). Madame Raynal souligne que ces augmentations sont le résultat des campagnes de publicité qui se sont avérées efficaces. Le nombre de divisions est inchangé pour la rentrée avec 6 classes en maternelle et 14 classes en élémentaire. La structure pédagogique en maternelle sera légèrement modifiée dans la mesure où l'effectif de grande section atteint 65 élèves. Une classe adaptée aux non-francophones est prévue, parmi les 6 classes de maternelle, avec un enseignement spécifique du français langue étrangère.

- Effectifs prévisionnels en primaire :

	Effectifs 23-24	Effectifs 24-25	Effectifs 25-26
PS	41	22	30
MS	32	46	38
GS	50	47	65
Total maternelle	123	115	133
CP	53	60	50
CE1	53	56	57
CE2	62	54	61
CM1	57	63	54
CM2	56	60	62
Total élémentaire	281	292	284
Total primaire	404	407	417

- Structure prévisionnelle en primaire :

Maternelle (6 classes)		Élémentaire (14 classes)			
Classes	Effectifs	Classes	Effectifs	Classes	Effectifs
PS	22	CP A	18	CM1 A	23
PS-MS	23	CP B	16	CM1 B	22
MS-GS	23	CP C	16	CM1-CM2	21
GS	23	CE1 A	17	CM2 A	25
MS-GS Bil B	21	CE1 B	20	CM2 B	25
MS-GS Bil C	21	CE1 C	20	Total	116
Total	133	CE2 A	19		
		CE2 B	21		
		CE2 C	21		
		Total	168		

Madame la proviseure indique que les effectifs prévisionnels pour le secondaire sont en très légère hausse, avec 394 élèves prévus de la 6ème à la terminale en incluant la classe d'intégration et la sixième bilingue. Le nombre total de divisions est inchangé, toutefois il faut noter la montée des troisièmes en 3 classes de seconde et un passage à deux classes pour le niveau 3ème.

- Effectifs et structure prévisionnelle dans le secondaire :

Niveau	Effectif 2024-2025	Nb de classes	Nb d'élèves/ division	Effectif 2025-2026	Nb de classes	Nb d'élèves/ division
Terminale	54	2	27	37	2	18,5
Première	37	2	18,5	43	2	21,5
Seconde	45	2	22,5	57	3	19
3ème	61	3	20,3	55	2	27,5
4ème	52	2	26	51	2	25,5
5ème	51	3	17	68	3	22,7
6ème	55	2	27,5	52	2	26
6ème Bil	16	1	16	15	1	15
Ci Bil	15	1	15	16	1	16
TOTAL	386	18	21,1	394	18	21,3

Il est précisé que les prévisions étaient plus pessimistes au moment de l'élaboration du budget 2025 car il fallait prendre en compte le départ cette année d'une promotion de 54 élèves en terminale, en outre une baisse des inscriptions en maternelle avait été enregistrée entre 2023 et 2024, ce qui poussait à la prudence. Madame la proviseure rappelle toutefois que de nombreux mouvements de familles peuvent encore intervenir pendant l'été et que les chiffres annoncés devront évidemment être confirmés à la rentrée.

Monsieur Pimenta, conseiller consulaire, demande si la hausse d'effectifs prévue est le résultat des actions de communication menées par le LFP. Mme Raynal répond que bien que moins de familles soient venues aux journées portes-ouvertes, on constate une augmentation des inscriptions. Elle ajoute qu'une personne est employée 6 mois dans l'année en vacations et que sa mission est centrée sur l'accueil des nouvelles familles. En effet cet accueil a été complètement repensé afin d'être plus efficace (une réponse rapide est apportée suite à chaque demande de contact et une visite de l'école est systématiquement proposée aux nouvelles familles, ainsi qu'un entretien individuel avec la directrice).

Madame De Cottignies, représentante des parents, demande quelles sont les raisons des départs invoqués. Pour la majorité des familles, il s'agit de mutations professionnelles, mais il y a aussi quelques retours vers l'enseignement tchèque ou des départs à la marge pour des écoles britanniques.

Les membres du conseil d'établissement sont invités à donner leur avis sur la structure pédagogique présentée en vue de la rentrée 2025-2026.

Nombre de votants : 12
0 abstention 0 vote contre 12 votes pour

6. Prévision de voyages scolaires 2025-2026 pour avis.

(Annexe 5 – Voyages scolaires 2025-2026)

Madame la proviseure informe le conseil d'établissement que quatre séjours ont été proposés à ce jour par les équipes pédagogiques :

- Un séjour à Bedřichov pour les 16 élèves de la classe d'intégration du 8 au 10 octobre 2025.
- Un séjour à Živohošť pour tous les élèves de 5^{ème} du 30 septembre au 3 octobre 2025.
- Un voyage en Écosse pour les élèves de 1^{ère} et terminale BFI et les élèves de la spécialité anglais en terminale, du 24 au 29 novembre 2025.
- Un voyage à Bayreuth, en Allemagne, pour les élèves germanistes de seconde, du 23 au 27 mars 2026.

D'autres voyages ou séjours qui se dérouleront à partir de janvier 2026 pourront encore être présentés à l'occasion du premier conseil d'établissement en novembre 2025. Madame la proviseure rappelle que les familles qui sont en difficulté pour faire face au coût des voyages peuvent déposer une demande d'aide auprès de la commission de solidarité qui est réunie en tant que de besoin pour traiter les demandes. Il est rappelé que cette caisse de solidarité est alimentée par les dons des familles lors des inscriptions ainsi que par des dons réguliers de l'APE. Cette année 10 familles ont bénéficié d'une aide pouvant couvrir entre 39 et 90% du coût du voyage en fonction de leur situation.

Les membres du conseil d'établissement sont invités à donner leur avis sur les voyages présentés pour l'année scolaire 2025-2026.

Nombre de votants : 12
0 abstention 0 vote contre 12 votes pour

7. Information sur les travaux prévus en été 2025.

Un point récapitulatif des travaux envisagés au cours de l'été 2025 est effectué par la proviseure et la directrice administrative et financière.

Madame la proviseure rappelle que le chantier de la rénovation complète de la toiture du bâtiment G et du bâtiment situé du côté du patio va enfin pouvoir se dérouler entièrement pendant l'été. Ces travaux sont attendus de longue date et il a été nécessaire d'attendre l'été car leur réalisation en période d'occupation aurait créé de nombreux désagrément. Suite à cette reconstruction, les murs endommagés par les infiltrations d'eau pluviale seront entièrement rénovés pendant les vacances de la Toussaint. Il est en effet prudent d'attendre que les murs aient totalement séché avant de les repeindre.

Mme Estienne informe le conseil que les travaux concernant la cour de la maternelle pourront se dérouler, comme prévu, pendant l'été. Des ajustements souhaités par l'équipe enseignante sont actuellement ont été pris en compte par l'entreprise. Les travaux débuteront le 9 juillet et devraient s'achever le 22 août, afin de permettre une remise en service dès la rentrée.

Elle précise également que le projet de rénovation de la salle de TP de physique-chimie suit le même calendrier. Le projet émane de l'équipe enseignante qui a proposé une nouvelle configuration, élaborée en concertation avec le conseiller pédagogique en physique-chimie. Les derniers ajustements demandés par les enseignants sont en voie de finalisation. Les travaux sont programmés du 9 juillet au 22 août.

Elle indique que les discussions se poursuivent concernant le mur de la vie scolaire. Les ajustements sont encore en cours, mais une solution devrait être trouvée rapidement pour permettre la réalisation des travaux dans les délais, idéalement avant la rentrée scolaire.

Mme Estienne explique également que la programmation de la rénovation des escaliers de secours du bâtiment G a été validée, tout comme le remplacement des fenêtres au niveau du patio. Ce remplacement s'avère nécessaire pour des raisons de sécurité et de l'état de dégradation avancée des encadrements en bois sur une grande partie, dont certaines parties sont pourries et présentent un risque potentiel à terme.

Elle précise en outre que les travaux sur les toilettes affectées par des remontées d'humidité ont commencé par une première prospection, sans résultat concluant. Une seconde phase, plus poussée, est prévue à partir du 9 juillet. L'objectif reste de rendre les sanitaires pleinement fonctionnels pour la rentrée.

Un autre petit chantier consistera à intervenir sur les gabions (structures métalliques qui emprisonnent des cailloux et forment des blocs qui bordent l'allée au-dessus de la maternelle). En effet ces structures présentent des morceaux de ferraille qui ressortent et peuvent s'avérer dangereuses, même si elles se trouvent dans des zones où les élèves ne circulent pas habituellement.

Elle nous signale enfin que certains projets restent en suspens, dans l'attente du retour de l'architecte qui suit la demande validation par le service des bâtiments de Prague, du projet concernant l'installation d'un parking à vélos ainsi que celui d'un mur de rehaussement.

Mme Estienne rappelle que tous les travaux doivent être achevés au plus tard le 22 août, afin d'assurer des conditions d'accueil optimales à la rentrée. Le coût prévisionnel total des travaux prévus cet été est de 15 937 000 CZK.

Les représentants des enseignants demandent ce q sera fait pour résoudre le problème de la chaleur en salle polyvalente. Madame la proviseure explique que ce problème est également présent au bâtiment P et dans le bâtiment administratif. Le système de ventilation mécanique existant n'est pas suffisant, particulièrement en période de chaleur, et il faudra investir dans des pompes à chaleur réversibles pour résoudre le problème dans les différents espaces concernés.

Madame Rahache, représentante des parents, demande ce qui sera fait pour les infiltrations au niveau du mur du gymnase.

Madame la proviseure répond que l'entreprise en charge de la rénovation de la toiture est également chargée de traiter ce problème. Elle espère que l'origine des infiltrations pourra être identifiée et traitée dans les mois à venir.

Madame Krgovic, enseignante, tient à remercier la direction pour l'achat des trois tableaux blancs interactifs qui ont été installés dans les salles de l'élémentaire.

8. Questions diverses.

Les représentants des parents demandent s'il serait possible que le LFP propose aux élèves de préparer également la Maturita tchèque. Cela est proposé dans d'autres établissements internationaux et elles estiment que ce serait une opportunité intéressante pour les élèves tchèques qui veulent poursuivre leurs études dans le pays.

Madame la proviseure répond que le modèle du lycée est bien celui d'un lycée français et ajoute que grâce aux accords bilatéraux de coopération avec la Tchéquie, le baccalauréat permet, tout comme la Maturita, d'accéder aux études supérieures tchèques. Madame Raynal ajoute que de nombreux anciens élèves peuvent témoigner de leur parcours d'études en Tchéquie et de la plus-value que leur a apportée le passage par le LFP.

Madame De Cottignies soulève enfin une inquiétude personnelle sur le niveau d'équivalence du tchèque enseigné à l'école primaire et au collège. Elle rappelle qu'il serait souhaitable que le Ministère Tchèque de l'Éducation puisse venir évaluer le dispositif mis en place au LFP et validé en 2018. Madame la proviseure approuve cette demande et estime qu'il est en effet nécessaire de faire un point d'étape sur ce dispositif. Une demande formelle auprès du Ministère Tchèque de l'Éducation sera faite en ce sens.

L'ordre du jour étant épuisé, il est 18h37 lorsque la séance est levée.

Le secrétaire de séance,
J. Pierron



La présidente
C. Allâtre



Annexes au PV du conseil d'établissement :

Annexe 1 - Procès-verbal du conseil d'école du 12/06/2025.

Annexe 2 – Bilan de fonctionnement pédagogique 2024-2025.

Annexe 3 – Présentation du Budget rectificatif 2025 n°1.

Annexe 4 – Voyages scolaires 2025-2026

Compte-rendu du Conseil d'école du 12 juin 2025

Mme RAYNAL ouvre à 17h05 le dernier Conseil d'école de l'année scolaire 2024-2025 en souhaitant la bienvenue à tout le monde.

Le Conseil de ce jour se compose des personnes suivantes :

Direction de l'établissement

Mme Christelle RAYNAL, Directrice des classes primaires, présidente du Conseil

Mme Céline ALLATRE, Provisseure

Représentants des enseignants

Mme Klara TEJKL (PS)
Mme Cheryl DRABOVA (ENG)
Mme Daniela CHARBONNIER (PS-MS)
Mme Emilie VLCKOVA PORTET (MS/GS)
Mme Virginie MEUNIER (MS/GS)
Mme Florence MERCERON (CP)
Mme Annie-Claude BOUHERET (CE1)
Mme Isabelle VILLEMANT (CE1)
M. Frédéric LE CAM (CE2)
M. Claude VALLIN (CE2)
Mme Verena LAVAL HOFMANN (CM1)
M. Johan TIRLEMONT (CM2) (Excusé)
Mme Thérèse SEGUIN (SI)
Mme Pascale PARRY-VRANA (FLSco)
Mme Lenka REDOU (BCD)

Représentants des parents

Mme KARSTEN Laure
Mme MAURIANGE Emilie
Mme DE LOBKOWICZ Alix
M. DURMEYER Sébastien (Excusé)
M. LEGENDRE Cédric (Excusé)
Mme MAUREL Sophie
M. Duc PHUNG (Excusé)
Mme BAUDE Lena
Mme BRODANI Jana
Mme MALATESTA Emanuela (Excusée)
Mme MANGARELLA Alzbeta (Excusée)
M. MAUFRAS Clément (Excusé)
M. PACURAR David (Excusé)
M. SLUSSAREF Christophe
Mme STAROVA Maria (Excusée)

Mme MAUREL accepte la charge du secrétariat nécessaire à la relecture du compte rendu de cette réunion.

Ordre du jour

1. Bilan 2024-2025 et Perspectives 2025-2026

- Fonctionnement de l'école
- Actions pédagogiques

2. Questions diverses

L'ordre du jour suivant est adopté en début de séance.

Procès-verbal

Il n'y a pas de remarque sur le procès-verbal du dernier conseil d'école (20 janvier 25), il est donc adopté à l'unanimité.

1. Bilan 2024-2025 et perspectives 2025-2026

➤ Fonctionnement de l'école

Effectifs :

En cette fin d'année 2024-2025, l'effectif du primaire comprend 114 élèves en maternelle et 292 élèves en élémentaire, soit 406 élèves au primaire. Le nombre de départs et d'arrivées enregistrés au cours de l'année se sont équilibrés (10 départs – 8 pour déménagement / 2 pour un retour en école tchèque – contre 10 arrivées).

Les départs annoncés en cette fin d'année : 28, essentiellement des déménagements, quelques départs pour d'autres écoles.

Prévisions effectifs (à ce jour):

Maternelle : 124 (contre 114 soit une augmentation de 8,77%)

Elémentaire : 292 (161 C2 + 131 C3 contre 168 C2 + 124 C3)

Total : 416 (+10 élèves)

Organisation pédagogique :

Maternelle : 1 PS, 1 PS-MS, 1 MS-GS section générale, 1 GS section générale, 2 MS-GS section bilangue.

L'organisation pédagogique pour l'élémentaire reste inchangée :

Elémentaire Cycle 2 :

1 CP, 1 CE1, 1 CE2 en section générale / 2 CP, 2 CE1, 2 CE2 en section bilangue

Elémentaire Cycle 3 :

2 CM1, 1 CM1-CM2, 2 CM2

(67 familles ont participé aux portes ouvertes en maternelle contre 75 en 2023-2024. S'il y a eu moins de participants, les demandes d'inscription ont cependant débuté très tôt cette année. A ce jour, 138 rencontres individuelles contre 108 à la même date ont été réalisées afin de construire le projet de scolarisation de chaque enfant. Certains niveaux ont atteint leur capacité maximale : GS et CP section générale, CM2 Section générale et internationale).

Pour rappel, les classes sont constituées selon les critères suivants : équilibre filles / garçons, hétérogénéité des niveaux, affinités d'élèves (et non d'enfants), élèves à séparer, besoins éducatifs particuliers de certains élèves.

Le choix de la section linguistique est individualisé en fonction du projet de scolarisation (langues maternelles ou parlées à la maison, maîtrise du français à l'oral, à l'écrit, pratique du français en dehors de l'école, engagement de la famille). Le conseil des maîtres évalue chaque situation et valide ou invalide la demande. Cette évaluation repose sur l'expertise pédagogique des enseignants pour le bien et la réussite de chaque enfant.

La vie scolaire du primaire :

Les absences et retards :

Un suivi périodique des absences et des retards a été mis en place déclenchant l'envoi d'un courrier notifiant le nombre d'absences et ce que cela représente en terme d'heures d'apprentissages manquantes. Ce courrier est généralement suivi d'un entretien individuel afin d'évaluer chaque situation. Ce suivi a permis de réduire le nombre d'absences et de retards notamment en maternelle pour certaines familles qui n'avaient pas mesuré l'importance de l'assiduité et de la ponctualité à l'école maternelle.

Le partenariat avec l'APE et le Club Sportif et Culturel concernant les retards à la sortie des cours permettant aux enfants d'être en activité lors de retards prolongés s'est révélé bénéfique pour les enfants qui n'avaient pas à rester dans une attente parfois source de stress. Ces activités ont été facturées aux familles.

La cantine le mercredi

Le changement d'horaire de sortie des élèves après la cantine et l'arrêt d'une sortie échelonnée sur ½ heure, accompagné de l'aménagement des emplois du temps des 6^e et 5^e, ont atteint leur objectif premier : les élèves du secondaire ont tous le temps de manger avant de reprendre leurs cours. Les élèves de l'élémentaire, à partir du CE1, sont divisés en 2 groupes. Le premier groupe est composé des élèves quittant l'école après la cantine, le second des élèves restant aux activités. La sortie du premier groupe est à 13h. Le second quitte la cantine à 13h15. Les élèves du premier groupe ont entre 1/2h et 1/4h pour manger. Le rythme est certes différent qu'en semaine, plus rapide, mais aucun enfant ne quitte la cantine sans avoir eu le temps de prendre son repas.

Question des représentants de parents : *Quand prend fin le contrat avec Zatisi ?* Le contrat est en vigueur jusqu'à l'été 2026. L'appel d'offre sera publié en début d'année 2026.

Protocole de signalement et de gestion des maladies contagieuses

Suite à des questions qui nous ont été posées par certains parents concernant des sujets relatifs à la santé des élèves et au protocole d'hygiène appliqué par l'établissement, Madame la Proviseure a envoyé un courriel à l'ensemble des familles de l'établissement ainsi qu'aux personnels afin de les inviter à consulter le compte-rendu de la Commission Hygiène et Sécurité de la Communauté Scolaire qui s'est tenue le 2 juin et dans lequel figure le protocole de signalement et de gestion des maladies contagieuses ainsi que le protocole d'entretien des locaux et des sanitaires. Il est important de souligner que les décisions prises par le lycée sont fondées sur les directives de la station sanitaire du gouvernement tchèque, notamment pour ce qui concerne le périmètre des personnes à informer en cas de maladie contagieuse.

Les différents travaux prévus

Différents travaux sont prévus cet été : la rénovation de la toiture de bâtiment G ainsi que la verrière du patio, la salle de physique-chimie, l'ouverture du mur entre le bureau de la vie scolaire et la salle de permanence et la rénovation de la cour de récréation de la maternelle. Nous sommes également en attente de confirmation pour la création d'un garage à vélos et le rehaussement de la clôture le long de l'allée. La rénovation des murs endommagés par les infiltrations est prévue pour l'automne, afin de garantir l'élimination définitive de l'humidité.

➤ Actions pédagogiques

Natation :

En raison de la fermeture soudaine de la piscine de Radlice pour travaux de rénovation, les élèves de CP, CE1 et CM1 n'ont bénéficié que de 7 séances sur 10 dans le cadre de l'Education Physique et Sportive et le savoir nager (6 pour les CM1 qui étaient en voyage scolaire lors du cycle prévu). La piscine devrait rouvrir en octobre prochain. Les niveaux de classe concernées par le cycle natation reste inchangées.

Remarque des représentants de parents : *Certains parents accompagnateurs s'inquiètent de la vigilance des maîtres-nageurs, qu'ils jugent parfois insuffisamment attentive. Par ailleurs, les maîtres-nageurs ne feraient pas toujours preuve de patience envers les élèves, en particulier ceux qui ont des difficultés à comprendre les consignes en tchèque.*

De telles remarques reviennent fréquemment lorsqu'on évoque les cours de natation, tant en France qu'ici à Prague. La directrice fera part de ces observations au responsable de la piscine, dans l'optique d'éventuelles évolutions. Les enseignants rappellent également qu'ils peuvent accompagner les maîtres-nageurs et les aider dans la prise en charge des élèves, notamment quand ces derniers ne comprennent pas bien le tchèque.

APC :

41 élèves en maternelle et 138 en élémentaire ont pu profiter de ce soutien proposé en petit groupe le jeudi de 15h à 16h en élémentaire et sur le temps méridien 2x 1/2h en maternelle le lundi et le jeudi. L'aide peut concerner différentes compétences, travaillées par période, et donc différents élèves. L'APC n'a pas lieu chaque 1^{ère} semaine après le retour de vacances afin de pouvoir organiser les groupes et communiquer l'information aux familles. Lorsqu'un élève est inscrit au soutien, avec l'autorisation des responsables légaux, sa présence est obligatoire et nécessaire pour pouvoir progresser. Il est parfois constaté un manque d'assiduité, une présence aléatoire qui met à mal les progrès de l'élève.

PEAC :

Les sorties artistiques et culturelles sont inscrites dans un parcours alliant 3 piliers : la rencontre à l'œuvre, la rencontre à l'artiste et la pratique. Dans le cadre de ce parcours, il est à noter la venue de Petr Horáček, auteur et illustrateur tchèque qui a travaillé avec les classes de maternelle et cycle 2, des concerts éducatifs du PKF, la visite des portes ouvertes de l'Agence Européenne spatiale, différents musées, des spectacles et films et les nombreuses prestations de nos 2 chorales menées par Marie-Anne MARSALEK, que nous remercions pour son engagement et son talent.

Question des représentants de parents : Une fois le nombre de parents accompagnateurs atteint, est-il possible que d'autres parents se joignent à la sortie en payant leur place si besoin ? La présence de parents accompagnateurs est déterminée par le taux d'encadrement requis pour les sorties scolaires, afin d'assurer la sécurité des élèves. Une fois ce taux atteint, la présence de parents supplémentaires n'est pas nécessaire.

Afin de rendre lisible le rôle des accompagnateurs et éviter certains malentendus, une charte a été réalisée et sera présentée lors des réunions de rentrée.

Voyages scolaires :

Dans le parcours des élèves, des voyages scolaires sont inscrits au niveau des :

CE2 : classe patrimoine tchèque et ski. Le séjour s'est déroulé du 27 au 31 janvier à Benecko. 54 élèves ont participé pour un coût total de 10 280 KCZ par famille (sans compter la location du matériel).

CM1 et CM1-CM2 : classe patrimoine Vosges du 6 au 12 avril à La Besse. 66 élèves ont participé pour un coût total de 11 887,80 KCZ par famille. Pour ce séjour, les élèves ont reçu un don d'une famille leur permettant la prise en charge totale du transport bus.

Les élèves n'ayant pu participer au voyage pour des raisons de santé ou familiales (5 élèves de CM1 et CM1-CM2) ont été accueillis à l'école avec un emploi du temps personnalisé. Un grand merci à l'équipe de répondre toujours favorablement à la prise en charge des élèves.

La caisse de solidarité alimentée par des dons de parents et de l'APE a pu soutenir financièrement 4 familles lors de ces voyages.

Concernant la cohorte des CM2, la semaine patrimoine et culturelle sans nuitée, gratuite pour les familles, a eu lieu du 2 au 6 juin permettant ainsi à tous les élèves de pouvoir bénéficier de ce parcours pour leur dernière année de primaire.

Parcours langue tchèque :

La réflexion autour de la cohérence du parcours langue tchèque, initiée l'an passé avec le réajustement des horaires en CM2 TLM, se poursuit notamment à la maternelle ainsi que sur l'enseignement du tchèque langue étrangère. La question de la différenciation pour les élèves nouvellement arrivés est à l'ordre du jour. L'évaluation demandée l'an dernier au ministère tchèque, restée sans réponse à ce jour, pourrait contribuer à faire évoluer la réflexion.

3. Questions diverses

Lors de la préparation de ce conseil avec les représentants de parents, 3 points ont été abordés :

La prise de photos lors de sorties ou événements, la consommation de bonbons à l'école et l'utilisation de désherbant.

La prise de photos lors de sorties ou événements : certains parents ne souhaitent pas que leur(s) enfant(s) soient exposés lors de publications du LFP et n'ont donc pas autorisé le droit à l'image. Or, il est remarqué que les parents prennent systématiquement des photos ou vidéos lors d'événements (spectacles, natation, sorties, ...), compromettant le respect de ce droit à l'image. Il est alors primordial de rappeler, avant tout événement, que la prise de photos ou de vidéos est strictement encadrée et relève d'un usage strictement privé. Toute diffusion sur les réseaux sociaux ou plateformes publiques est interdite afin de garantir le respect du droit à l'image de tous les élèves.

La consommation de bonbons à l'école : Il est courant que des élèves apportent des bonbons et en distribuent à leurs camarades pendant les temps de pause. Certains représentants de parents ont également signalé que, lors d'activités périscolaires, certains animateurs distribuent eux-mêmes des bonbons aux enfants, voire des enseignants en classe. Or, certains parents ne souhaitent pas que leurs enfants en consomment. Il est donc important d'encadrer et de réguler cette pratique afin de respecter les choix éducatifs de chaque famille. Ainsi, des bonbons en sachets individuels pourraient être apportés à l'occasion d'un anniversaire et distribués aux élèves de la classe uniquement en fin de journée, afin que les parents puissent décider s'ils souhaitent ou non que leur enfant les consomme. En cas d'activités périscolaire, la consigne sera également appliquée.

Utilisation de désherbant : Lors du CHSCS, il a été notifié que la personne en charge de l'entretien des espaces verts utilisait un produit sur les mauvaises herbes. La question se pose quant à la nature de ce produit : s'agissait-il d'un désherbant ? Les représentants des parents soulignent que l'utilisation de désherbants chimiques est interdite dans les écoles en France depuis plus de dix ans. L'intendance a contacté la société afin d'avoir des réponses. Ils ont confirmé utiliser ce type de produit. Il leur a alors été demandé l'arrêt immédiat de désherbant.

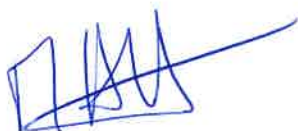
Questions supplémentaires

Les enseignants notent que la personne en charge de l'entretien des espaces verts travaille parfois sur le temps scolaire lors de la présence des enfants à l'école et souhaitent demander à ce qu'elle intervienne après 17h30. Cette demande sera relayée auprès de la personne en charge de la relation avec les prestataires.

Les représentants de parents demandent si la végétalisation de la cour élémentaire est prévue : ce projet tient à cœur l'ensemble de la communauté scolaire. Cependant, les travaux du clos et couvert des anciens bâtiments étant une priorité et nécessitant la venue de camions et la mise en place d'échafaudages, il serait difficile d'envisager des espaces verts susceptibles d'être détériorés par les travaux.

Mme Raynal clôt la séance à 18h20.

Secrétaire de séance
Mme Sophie MAUREL



Présidente du conseil
Mme Christelle RAYNAL



RAPPORT ANNUEL DE FONCTIONNEMENT PEDAGOGIQUE 2024-2025

Conseil d'établissement du jeudi 26 juin 2025

Menu :

1. Aide et accompagnement des élèves
2. Promouvoir l'excellence
3. Parcours citoyen
4. Parcours éducatif de santé
5. Parcours d'Éducation Artistique et Culturelle
6. Parcours Avenir
7. Éducation aux médias et à l'information
8. Voyages et sorties scolaires

1. Aide et accompagnement des élèves

Les dispositifs d'aide mis en œuvre :

- **Le tutorat au second degré** (de la 5^{ème} à la Terminale) : 16 élèves suivis individuellement au 1^{ère} semestre ; 10 élèves suivis au 2nd semestre de la 5^{ème} à la seconde.
- **L'aide aux devoirs en sixième** : un créneau facultatif par classe (5 élèves en 6^{ème} A et 4 élèves en 6^{ème} B). Arrêt du dispositif après les vacances de Pâques.
- **En mathématiques et en français au collège** : AP français pour les ex bilingues au collège (1h par semaine), renforcement en maths en 3^{ème} (4h au lieu de 3,5h avec une heure dédoublée).
- **L'accompagnement personnalisé en 2^{nde}** (soutien en maths et en français 2h par semaine).
- **Les groupes de besoin en 6^{ème} et en 5^{ème}** mis en place à la rentrée 2025. (Poursuite en 2026).
- **Les PAP :**
 - 2 en 6^{ème}
 - 4 en 5^{ème}
 - 1 en 4^{ème}
 - 8 en 3^{ème} (dont 6 aménagements pour le DNB)
 - 3 en 2^{nde}
 - 4 en première (dont 4 aménagement pour les épreuves anticipées)
 - 5 en terminale (dont 5 aménagements pour les épreuves finales)

2. Promouvoir l'excellence

- **Concours divers** : Concours général (en anglais, maths, allemand, sciences physiques, SVT), Olympiades de Chimie, Olympiades d'Informatique, Olympiades de Biologie (3^{ème} place en ZECO), Olympiades de Maths en 4^{ème} (3^{ème} place en ZECO), Concours Kangourou en maths, Conférence MUN (Model United Nations pour les élèves du BFI en 1^{ère}), Sciences sur les Planches, Concours d'éloquence en français pour les élèves de 3^{ème} ...



- **Certifications linguistiques** en français (6^{ème} BIL), en espagnol (2ndes) en anglais (CM2 et 1ères) et en tchèque (5^{ème} et 2ndes volontaires).
- **Déploiement du BFI jusqu'en terminale** : première promotion de 13 élèves qui ont présenté les épreuves terminales en mai-juin 2025 (parcours bilingue et trilingue).
- **Octroi de deux Bourses France Excellence Major par l'AEFE**

3. Parcours citoyen

- **Punitions et Sanctions au second degré** : seulement deux sanctions disciplinaires cette année (1 exclusion avec sursis en 6^{ème} et 1 exclusion de six jours fermes en 3^{ème}). Voir le tableau des punitions par niveau. ([annexe 1](#))
- **Formation des délégués de classe au mois d'octobre** (Ci-bil à 3^{ème}).
- **Programme pHARE** : formation des élèves ambassadeurs, poursuite du travail de l'équipe ressource, adresse email de signalement, sensibilisation en classe de 6^{ème} avec le CPE, la psychologue, le professeur principal ; sensibilisation aux dangers d'internet (M. Madjoudj).
- **Éducation au Développement Durable** : 31 éco-délégués répartis dans 4 ateliers cette année et encadrés par 4 enseignants. Bilan carbone du LFP et obtention du niveau 3 du label Établissement en Démarche de Développement Durable.
- **Participation à la SOP** (Semaine Olympique et Paralymique du 31 mars au 4 avril).
- **Accueil de l'inter-CVL** de la zone Europe Centrale et Orientale à Prague les 3 et 4 avril.
- **ELCS (Enquêtes Locales de Climat Scolaire)** : enquête menée en avril-mai 2025. Présentation des résultats en septembre.

4. Parcours éducatif de santé

- **Présence d'une psychologue** deux demi-journées par semaine (point écoute).
- **Sensibilisation au harcèlement en classe de 6^{ème}** (PP, vie scolaire, psychologue, prof de technologie et prof d'arts plastiques).
- **Séances d'information sur la contraception et la protection sexuelle** en classe de 4^{ème} (prof de SVT-infirmière).
- **Interventions en classe de la psychologue scolaire en 4^{ème}** (*image de soi, relations aux autres, la sexualité, internet...*).
- **Atelier de gestion du stress** animé par la psychologue pour des élèves volontaires du cycle terminal (*expérimentation en 2025*).

5. Parcours d'Éducation Artistique et Culturelle

- **Rencontres à l'œuvre et rencontres à l'artiste** (musicale, picturale, théâtrale, cinématographique...) : voir sorties scolaires ([annexe 2](#)).
- **Pratique artistique** : chorale au secondaire, orchestres pop-rock et classique, atelier de théâtre du LFP, pièce de théâtre des 6^{èmes} SI en anglais, pratique artistique en EPS (4^{ème} à 2^{nde} avec CIRQUEON), projet « artistes botanistes » mené en arts plastiques (tous niveaux), options artistiques au lycée (HDA et ciné-audio).

6. Parcours Avenir

- Voir le récapitulatif des actions d'éducation à l'orientation ([annexe 3](#)).
- **Séquence d'observation en milieu professionnel en classe de 3^{ème}** du 27 au 31 janvier.
- **Séquence d'observation en milieu professionnel en classe de 2^{nde}** du 16 juin au 27 juin (proposé sous forme facultative cette année : 13 élèves sur 21 en 2^{nde} A et 19 élèves sur 23 en 2^{nde} B).
- **Accompagnement personnalisé en 2^{nde}** : sensibilisation à l'enseignement supérieur en Tchéquie, visites de plusieurs lycées tchèques et échanges avec les élèves d'un lycée tchèque (*Gymnazium Chirstiana Dopplera*).
- Réunion des anciens élèves le samedi 21 décembre et **réactivation de l'association des anciens** (événements à venir en 2025-2026).

7. Éducation aux médias et à l'information

- **Atelier Webradio du LFP** : combien d'élèves impliqués ? Formation de Jeunes Reporters Internationaux.
- **Journal des élèves de la section internationale en collège** (« The Jaw Dropper »).
- **Plateforme des Savoirs** : petites conférences au CCC à l'initiative des élèves et adultes.

8. Voyages et sorties scolaires

77 sorties scolaires recensées dans l'année au secondaire (voir tableau de recensement), sur tous les niveaux de la 6^{ème} à la terminale.

Voyages avec nuitées le cadre de projets portés par l'AEFE :

- Jeux de la ZECO à Tbilissi (niveau 4^{ème}) du 18 au 24 mai.
- Jeux du Danube à Bratislava (niveau 6^{ème}) du 23 au 25 juin.
- Orchestre et Chœurs des Lycée Français du Monde (2 choristes et 2 JRI) du 3 au 14 avril.
- Dispositif d'échanges scolaires en binôme (ADN-AEFE) départ de 6 élèves de 2^{nde} en 2024-2025.

Voyages avec nuitées dans le cadre de projets à l'initiative de l'équipe pédagogique :

- Séjour d'intégration des Ci-Bil du 9 au 11 octobre à Bedřichov (RT).
- Séjour d'intégration des 5^{èmes} du 01 au 4 octobre à Živohošť (RT).
- Voyage en France à Phalsbourg (échange avec une classe française) pour les élèves de 6^{ème} bilingue du 20 au 25 mai.
- Weekend à Vienne (Autriche) pour les élèves du BFI trilingue du 7 au 9 février.
- Voyage à Bayreuth (Allemagne) du 23 au 27 mars pour les élèves germanistes de seconde.

Organisation du Bouquet Final d'activités pour le 2^{ndaire} : du lundi 30 juin au 2 juillet. Implication de l'ensemble de l'équipe pédagogique. Choix d'activités proposées aux élèves de la 6^{ème} à la 2^{nde}.

LYCEE FRANCAIS DE PRAGUE

PRESENTATION DU BUDGET RECTIFICATIF N°1

Contexte et Objectifs

Le budget rectificatif n°1 vise à ajuster les autorisations budgétaires initiales pour l'exercice 2025, en tenant compte des évolutions des dépenses et recettes. L'analyse comparative entre le budget initial et le budget rectificatif permet d'identifier les écarts significatifs et leurs impacts sur l'équilibre financier.

Tableau des dépenses par destination budget initial

Budget	DEPENSES							
	Personnel		Fonctionnement		Investissement		Total	
	AE = CP		AE	CP	AE	CP	AE (A)	CP (B)
EDU11 / Ressources humaines réseau	90 000 000	90 000 000	90 000	90 000	0	0	90 090 000	90 090 000
EDU12 / Accueil des élèves	0	0	55 000	55 000	0	0	55 000	55 000
EDU13 / Pilotage pédagogique	0	0	9 600 000	9 600 000	0	0	9 600 000	9 600 000
RES26 / Promotion et communication	0	0	1 650 000	1 650 000	0	0	1 650 000	1 650 000
SUP32 / Immobilier, agencement et entretien	0	0	11 900 000	11 900 000	21 747 000	21 747 000	33 647 000	33 647 000
SUP33 / Administration générale	0	0	2 830 000	2 830 000	0	0	2 830 000	2 830 000
SUP34 / Informatique	0	0	220 000	220 000	1 200 000	1 200 000	1 420 000	1 420 000
SUP35 / Opérations financières transversales	0	0	250 000	250 000	0	0	250 000	250 000
SUP36 / Prévention et sécurité	0	0	4 500 000	4 500 000	1 956 000	1 956 000	6 456 000	6 456 000
TOTAL	90 000 000	90 000 000	31 095 000	31 095 000	24 903 000	24 903 000	145 998 000	145 998 000

Personnel:

Aucun changement à signaler (90 000 000 CZK en AE et CP).

Fonctionnement :

AE : Augmentation de **12 392 535 CZK** (passant de 31 095 000 à 43 487 535 CZK).

CP : Augmentation de **1 630 980 CZK** (de 31 095 000 à 32 725 980 CZK).

Postes concernés :

SUP36 – Prévention et sécurité : Hausse significative des AE (+10 291 555,38 CZK), principalement liée à la signature d'un nouveau contrat triennal avec le prestataire de gardiennage à l'issue de l'appel à concurrence.

EDU1 – Excellence éducative : Création de nouvelles lignes budgétaires, notamment pour la formation continue et les transports.

Investissement :

Diminution de **3 200 000 CZK** (de 24 903 000 à 21 703 000 CZK), en particulier sur les projets immobiliers (poste SUP32).

Synthèse des variations :

Le fonctionnement enregistre une hausse globale de **plus de 12,4 M CZK**, répartie comme suit :

- **Éducation (EDU)** : +115 000 CZK, résultant de l'ajustement de quatre lignes budgétaires.

- **Support (SUP)** : +12,28 M CZK.

Tableau des dépenses par destination buget rectificatif n°1

Budget	DEPENSES							
	Personnel		Fonctionnement		Investissement		Total	
	AE = CP		AE	CP	AE	CP	AE (A)	CP (B)
EDU11 / Ressources humaines réseau	90 000 000	90 000 000	140 000	140 000	0	0	90 140 000	90 140 000
EDU12 / Accueil des élèves	0	0	115 000	115 000	0	0	115 000	115 000
EDU13 / Pilotage pédagogique	0	0	9 605 000	9 605 000	0	0	9 605 000	9 605 000
RES26 / Promotion et communication	0	0	1 650 000	1 650 000	0	0	1 650 000	1 650 000
SUP32 / Immobilier, agencement et entretien	0	0	13 750 980	13 750 980	18 547 000	18 547 000	32 297 980	32 297 980
SUP33 / Administration générale	0	0	2 685 000	2 685 000	0	0	2 685 000	2 685 000
SUP34 / Informatique	0	0	250 000	250 000	1 200 000	1 200 000	1 450 000	1 450 000
SUP35 / Opérations financières transversales	0	0	500 000	500 000	0	0	500 000	500 000
SUP36 / Prévention et sécurité	0	0	14 791 555	4 030 000	1 956 000	1 956 000	16 747 555	5 986 000
TOTAL	90 000 000	90 000 000	43 487 535	32 725 980	21 703 000	21 703 000	155 190 535	144 428 980

Compte de Résultat du Budget rectificatif n°000001 2025

DEPENSES							RECETTES			
	Montants Budget initial N		Montants Budget rectificatif n°000001		Ecart entre le budget rectificatif n°000001 et le budget initial		Montants BI N	Montants BR 1	Ecart entre le BR 1 et le BI	
	AE	CP	AE	CP	AE	CP				
Personnel	90 000 000	90 000 000	90 000 000	90 000 000	0	0	161 734 209	160 165 189	-1 569 020	Recettes globalisées
Fonctionnement	31 095 000	31 095 000	43 487 535	32 725 980	12 392 535	1 630 980	156 962 000	155 392 980	-1 569 020	Recettes propres
Intervention	0	0	0	0	0	0	4 772 209	4 772 209	0	Autres financements publics
Investissement	24 903 000	24 903 000	21 703 000	21 703 000	-3 200 000	-3 200 000	0	0	0	Fiscalité affectée
TOTAL DES DEPENSES AE / CP	145 998 000	145 998 000	155 190 535	144 428 980	9 192 535	-1 569 020	161 734 209	160 165 189	-1 569 020	TOTAL DES RECETTES
SOLDE BUDGETAIRE (excédent)	15 736 209			15 736 209						SOLDE BUDGETAIRE (déficit)

Recettes globales :

Une diminution de **1 569 020 CZK** (passant de 161 734 209 à 160 165 189 CZK) est observée. Cette baisse a été entièrement compensée par des ajustements internes, permettant ainsi de maintenir un budget **équilibré**, malgré le recul des recettes d'activité. Il convient de souligner que cette révision des recettes repose uniquement sur les données des deux premiers trimestres de l'année. Une **révision à la hausse** est probable au **BR2**, compte tenu des effectifs pessimistes pour le dernier trimestre 2025, alors que les projections de rentrée s'annoncent plus favorables.

Excédent budgétaire :

Le même excédent : **15 736 209 CZK** est constaté. Mais en prenant en compte les flux de trésorerie en encaissement (55 214 287 CZK) et en décaissement (9 982 660 CZK), on obtient un prélèvement net de trésorerie : 29 495 418 CZK.

Capacité d'autofinancement

	Montants Compte financier N-1	Montants Budget rectificatif n°000001	Ecart entre le budget rectificatif n°000001 et le budget initial
Résultat prévisionnel de l'exercice (bénéfice (3) ou perte (-4))	45 409 585,93	34 789 208,68	-3 200 000,00
+ dotations aux amortissements, dépréciations et provisions			0,00
- reprises sur amortissements, dépréciations et provisions			0,00
= capacité d'autofinancement (CAF) ou insuffisance d'autofinancement (IAF)	45 409 585,93	37 439 208,68	-3 200 000,00

Variation et niveau du fonds de roulement, du besoin en fonds de roulement et de la trésorerie

	Montants Compte financier N-1	Montants Budget rectificatif n°000001	Ecart entre le budget rectificatif n°000001 et le budget initial
Variation du FONDS DE ROULEMENT : AUGMENTATION (7) ou DIMINUTION (8)	44 597 318,40	15 736 208,68	0
Variation du BESOIN en FONDS DE ROULEMENT (FONDS DE ROULEMENT - TRESORERIE)	45 838 371,70	45 231 627,00	119 795,00
Variation de la TRESORERIE : ABONDEMENT (I) ou PRELEVEMENT (II)*	-1 241 053,30	-29 495 418,32	-119 795,00
Niveau final du FONDS DE ROULEMENT	220 945 838,99	236 682 047,67	5 711 315,67
Niveau final du BESOIN EN FONDS DE ROULEMENT	148 534 549,42	193 766 176,42	1 211 889,68
Niveau final de la TRESORERIE	72 411 289,57	42 915 871,25	4 499 425,09

Le **BR1** présente une **baisse de 7 970 377,25 CZK** par rapport au **CAF N-1**. Cette différence entre le **BI** et le **BR1** s'explique notamment par une réduction de 3 200 000 CZK des investissements reportés sur 2026.

Fonds de Roulement (FDR) prévisionnel :

Le **FDR BR1** est estimé à **236 682 047,67 CZK**, soit une **hausse de 7,1 %** par rapport au **FDR final N-1** (220 945 838,99 CZK), grâce à un **excédent budgétaire de 15 736 208,68 CZK**.

Trésorerie :

Le **niveau de trésorerie N-1** s'élevait à **72 411 289,57 CZK**, tandis que les **prévisions pour le BR1** sont de **42 915 871,25 CZK**, soit une **baisse estimée à 40,7 %**. Cette diminution s'explique principalement par une augmentation significative des dépenses d'investissement :

- **21 703 000 CZK** en 2025 contre
- **640 511,52 CZK** en N-1.

Conclusion :

Le **BR1** préserve l'équilibre budgétaire. Une révision à la hausse est probable au **BR2** avec une rentrée plus favorable. Malgré les défis de trésorerie et de Besoin en Fonds de Roulement, les actions correctives et les bonnes perspectives nous permettent d'envisager 2025 avec sérénité.

CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT DU JEUDI 26 JUIN 2025**Prévision de voyages en 2025-2026**

Intitulé du séjour	Dates	Niveaux / classes	Nb d'élèves	Pilote du projet	Accompagnateurs	Coût total voyage en CZK	Estimation du coût maxi par élève en CZK	Charge pour l'établissement (coût des accompagnateurs) en CZK	Remarque
Séjour d'intégration Bedřichov	8-10 octobre 2025	Cibil	16	Mme Valertova	2	78 380	4 600	8 653	Hébergement, transport, 2 musées, rafraichissements
Séjour d'intégration Živohošť	30/09-3/10/2025	5ème	70	Mme Spalova	6	476 000	8 000	gratuité / adultes	Agence de voyage, transport, hébergement, repas, activités
Voyage en Écosse	24-29/11/2025	Term LLCER, Term CdM, 1ère CdM	21	Mme Santrain	2	454 600	22 000	39 687	Vol A/R, auberge de jeunesse, train, restaurants, visites...
Bayreuth : eine Weltbühne !	23-27 mars 2026	2ndes Germanistes	17	M. Tassone	2	224 000	13 000	22 526	Car, auberge de jeunesse, musées, matériel pédagogique...